



RAPPORTS

DU

Comité de Préservation du Breton

1902-1903



RAPPORTS

DU

Comité de Préservation du Breton

1902-1903



RAPPORT

SUR LE

Concours de Langue bretonne dans le Finistère

(1902)

Le concours de langue bretonne, dans le département du Finistère, a été, cette année, particulièrement brillant.

L'expérience nous avait appris qu'en faisant l'annonce du concours par le journal, on n'atteignait guère les écoles. Beaucoup d'instituteurs et d'institutrices, en effet, ne lisent jamais les journaux. Et les autres, pour l'ordinaire, se contentent de lire les questions politiques toujours si palpitantes, quelquefois aussi le roman en cours, mais très rarement les annonces, quelles qu'elles soient.

Nous avons donc fait imprimer une circulaire comprenant le sujet du concours et les conditions à remplir pour obtenir des prix à ce concours.

Cette circulaire a été distribuée à toutes les écoles tenues par des religieux ou des religieuses, et à dix écoles communales. Pour ces dernières, c'était seulement à titre d'essai. Car nous savions que plusieurs inspecteurs défendaient aux instituteurs et aux institutrices laïques de prendre part au concours organisé sous les auspices de l'Association Bretonne.

Le succès a dépassé nos espérances.

Cinquante-neuf écoles congréganistes et treize écoles communales nous ont fait parvenir des devoirs. Trois de ces dernières n'avaient pas reçu directement des circulaires, mais en

avaient eu communication par d'autres écoles. En tout, nous avons reçu près de onze cents compositions.

Le sujet était une page de français à traduire en breton.

Voici comment M. l'abbé Caër, recteur de Guézec, apprécie les quelques devoirs que nous lui avons expédiés pour qu'il en fit la correction.

« J'ai examiné les travaux bretons de vingt-trois écoles. Il y en a qui sont réellement bien faits. Malgré la difficulté de traduire en breton plusieurs tournures et expressions françaises, beaucoup ont été assez heureux pour réussir. Il y a un véritable progrès. Quelques mots français y paraissent encore. Mais les tournures sont bretonnes, en général, et plusieurs ont fait de véritables tours de force pour bien rendre, en breton, la dernière phrase qui était particulièrement difficile.

« Il y aurait, cependant, peut-être une critique à faire ; c'est que les travaux des mêmes écoles se ressemblent trop, comme si les enfants avaient travaillé en commun, ou si les maîtres avaient prêté leur concours.

« D'ailleurs, je suis d'avis qu'il ne faut pas être trop sévère, parce que la version était assez difficile, même pour les maîtres. »

Dans notre circulaire nous annonçons que nous aurions donné plusieurs prix aux concurrents de chaque école. Hélas ! à notre grand regret, nous n'avons pu démentir le proverbe qui dit : « Que promettre et tenir sont deux ».

Déjà les frais d'impression et d'expédition de la circulaire nous coûtaient 12 fr. L'expédition des volumes de prix est montée à une vingtaine de francs. Et nous n'avions que cent francs pour faire face à toutes nos dépenses.

Il est vrai, cependant, que sur les soixante-deux écoles nous avons réalisé une petite économie. Deux paquets de devoirs nous sont arrivés sans indication des communes d'où ils venaient. L'adresse manquant, nous n'avons pas pu les récompenser.

Nous avons donné un prix seulement aux écoles qui n'avaient pas plus de douze devoirs, et deux prix au-delà de douze jusqu'à trente. Seule, l'école des Frères de Châteaulin a eu six prix. Elle avait présenté cinquante-huit devoirs.

En terminant, nous remercions l'Association Bretonne de sa générosité qui nous permet d'établir, tous les ans, des concours en faveur de notre vieil idiome national.

Mais si nous osions, nous exprimerions un vœu.

De tous les départements de la Bretagne, le Finistère est le seul qui soit resté complètement breton. Pour tous les concours de langue bretonne il présente, à lui seul, plus de concurrents que tous les autres départements.

Le vœu que nous exprimerions volontiers à l'Association Bretonne, si nous ne craignons d'être indiscret, serait qu'elle distribuât les cinq cents francs qu'elle consacre, tous les ans, aux divers travaux bretons, au prorata des concurrents de chaque département.

De cette façon, elle encouragerait de plus en plus, chez nous, la culture de la langue bretonne, et partant, assurerait sa conservation sur les terres de Cornouailles et d'Armorique.

JÉZÉGOU.

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR

la situation du Breton et les travaux du Comité

1901 - 1902

Deux poètes bretons peu connus.

I

Pascal de Kerenveyer.

Au programme de l'Association Bretonne (Section de langue bretonne) figure un auteur breton dont on ne connaît que le nom, Pascal de Kerenveyer. Voici une note que M. l'abbé Bourdoulous a bien voulu me transmettre sur un manuscrit de cet auteur, propriété de la bibliothèque Kerdanet, à Lesneven. Un second manuscrit de Pascal de Kerenveyer, intitulé *ar Farvet gwapaer*, appartient à M. de Kerdanet, maire de Trégarantec.

« D'après une note manuscrite de M. de Kerdanet sur le manuscrit de Pascal de Kerenveyer, François-Nicolas, celui-ci serait né à Roscoff le 11 juillet 1729, et décédé maréchal de camp à Beauvais, vers 1794.

« D'après ces données, il n'avait que 20 ans lorsqu'il fit son travail sur les *Métamorphoses d'Ovide*. Par l'examen du manuscrit on est amené à penser que l'auteur avait le projet de mettre en vers toutes les *Métamorphoses*. Après avoir traduit l'Invocation et un certain nombre de vers, il paraît s'être découragé et avoir voulu ensuite se borner à un résumé analytique.

— 7 —

« Après les vers cités plus bas, il y a dans le manuscrit dix autres vers faisant suite aux précédents. Tout le reste est en prose.

« A la dernière page on lit : *Fin eus an daouzeekvet Levr eus a Metamorphoschou Ovid lacquet e Brezouneck dre un den yaouanc a veuz a Koholan-breman Roscoff, 1749.* »

MÉTAMORPHOSES D'OVIDE

(François Nicolas Pascal de Kerenveyer).

INVOCATION

Emaoun er volontes da gana ar chainchador
A so pete breman erruéd en natur
Douéed autherieu eus al labour bras-se
Deut buhan dam inspira, hac, dre ho madele
Squerrañ va blien, ma ellign eb fasi
Scriva ar brodichou so erruet enni.

Abars creation an én hag an douar
Ne bresente ar bet nemet furn eur...
Eur bern confus a dra, eur poues inutil
A anvet ar chaos ag a yoa eur pes vil
An Eoll luguernus ne breste quet hoas
E sclerigen util dar het ed ar bloas
Ag ar Loar droueklivet ne zoa quet sujet
Dan oll chainchamanchou, ive dan eclipses
etc., etc...

Je crois qu'il ne faudrait pas juger d'après cette invocation, qui est, comme toutes les pièces bretonnes de ce genre, surchargée de mots français, du talent de Pascal de Kerenveyer. Il est possible que ses pièces dramatiques et satiriques soient bien supérieures. Pascal de Kerenveyer a occupé une situation élevée ; il a voyagé hors de Bretagne ; il a dû, par suite, apporter dans ses écrits personnels une culture supérieure et des préoccupations d'un ordre tout différent de celles du commun de nos poètes populaires. De plus, il n'est pas fort éloigné de l'époque du Père Maunoir et du Moyen-Breton ; sa langue offrirait peut-être des indications précieuses au

point de vue de la grammaire et de la lexicologie. Il serait à désirer, à tout point de vue, que la famille de Kerdanet voulût bien communiquer les manuscrits.

Depuis que la note précédente a été communiquée à l'Association Bretonne, M. l'abbé Bourdoulous a trouvé à Brest une copie du *Farwel gwapaer*.

II

Combeau.

Combeau ne m'est connu que par Milin dans les papiers duquel j'ai retrouvé un certain nombre de fragments avec l'indication suivante : *Expressions de M. Combeau, mort à Plounevez-Lochrist, traduction de La Chambeaudie*.

Depuis, un ami, M. l'abbé Roudot, vicaire à Lannilis, m'a appris que Combeau avait été maître d'école et que sa famille devait encore exister dans la région.

Ce qui frappe à la lecture des fragments de Combeau, c'est d'abord la richesse de son vocabulaire : Milin lui a emprunté un nombre assez considérable de mots qu'il a transcrits sur les marges d'un de ses dictionnaires. Mais Combeau n'était pas seulement un breton connaissant parfaitement sa langue, c'était aussi un poète, autant qu'on en peut juger à un certain nombre d'expressions pittoresques et à des lambeaux de descriptions que nous a conservés Milin.

Voici, à titre de spécimens, quelques-uns de ces fragments (il y en a en tout une centaine) ; il ne faut chercher aucun lien entre eux ; ils se rapportent, sans doute, à des pièces très différentes.

<i>Nezerezik dillo meurbed,</i>	Petite fileuse très vive,
<i>O trei gwerzid, o trei inklin,</i>	Qui tourne le fuseau, qui tourne le fer du fuseau,
<i>Ken na sourronl en dro an-trin (ou antin) (1).</i>	Si bien qu'ils ronflent en tournant rapidement,

(1) La lecture de ce mot est douteuse. *Antrin* (pour *anterin* Moy-Bret), vil, actif, se dit en parlant des personnes en Goelo.

<i>Hag o vcea gant kalz a reiz</i>	Et qui entrelace avec beaucoup d'ordre
<i>Anneuen aour war iclad seiz.</i>	Une trame d'or dans un tissu de soie.

<i>Ar c'hraouennogik ma oa</i>	Le petit grasseyeur qu'il était
<i>A c'hagouille a leiz e veg.</i>	Bredouillait à pleine bouche.

<i>Prezek ha pig ha brân</i>	Parler pie et corbeau (à tort et à travers)
------------------------------	---

<i>Ha trefoedi 'rok peb-unan</i>	Et jargonner devant chacun
<i>Gant eur vouez kraouennok,</i>	D'une voix grasseyante,
<i>Goest da dervidre he storlok</i>	Capable de rompre par son vacarme

<i>Penn an den ar bouzarela.</i>	La tête de l'homme le plus assourdi.
----------------------------------	--------------------------------------

<i>Eur sin a oa o levia.</i>	Un cygne gouvernait (comme un navire ; se dirigeait en nageant).
------------------------------	--

..... <i>ar môr</i> la mer
<i>A zihun e tano ranklez.</i>	Réveille son flot insatiable.

<i>An iliavennik-rederez,</i>	Le petit plant de lierre grimpant,
<i>Speg oc'h just hïrr he magerez,</i>	Attaché au long corps de sa nourrice,
<i>He c'hurune a dro e tro.</i>	Lui faisait tout à l'entour une couronne.

<i>Kement-all a boantou spe-red</i>	Tellement tu m'as procuré de peines d'esprit.
<i>Az peuz d'in-me aradennet.</i>	

Combeau se sert du mot *aradenna* qui signifie au propre « faire une longue trace comme un sillon de charrue » ; il applique ce mot aux peines de l'âme par une image très énergique mais impossible à rendre en français.

<i>En devez goane an nevou</i>	Le jour d'hiver les cieux
<i>A vez liserennet a valken-nou.</i>	Sont tendus du linceul des nuages (<i>Traduction de Milin</i>).
..... <i>an alar</i> la charrue
<i>A zivoede down trei braz</i>	Evidait profondément de grands sillons
<i>En douarou war ar meaz.</i>	Dans les terres à la campagne.

Divoeda que j'ai traduit par « évider » serait proprement, je crois, « évider une tige en en elevant la moelle ».

M. l'abbé Roudot a retrouvé et m'a communiqué le manuscrit d'une traduction des *Mille et une nuits* par Combeau. Ce travail ne présente pas grand intérêt. M. Roudot espère retrouver les poésies d'où sont extraits les fragments cités plus haut.

Manuscrits de Tragédies et de Gwerz.

M. le chanoine Julou, curé de Loguivy-Plougras, a eu l'amabilité de nous remettre pour notre collection un fragment assez important d'une tragédie de la Passion.

M. l'abbé Le Moel, ancien vicaire de Mûr, actuellement recteur de Sainte-Tréphine, a bien voulu continuer l'enquête que nous avons entreprise en vue de retrouver les manuscrits égarés de la collection Penguern. Nous rappelons qu'en 1896, un des membres de notre Comité, M. l'abbé Le Clerc, de Guingamp, fut assez heureux pour retrouver et faire rentrer à la Bibliothèque Nationale un nombre assez considérable de ces cahiers, ainsi que la table des matières de la collection. Depuis, M. l'abbé Le Moel a retrouvé les cahiers suivants, provenant en grande partie de la bibliothèque de feu M. l'abbé Daniel, curé de Mûr :

1° *Judual*, publié par les *Annales de Bretagne*. — *Ar bugel hoar*. — *Al taourez*. — *Ar c'hont Konnañ*. — *Goumon*

Trebeurden (publié dans les *Annales de Bretagne* par M. Le Roux, d'après un autre manuscrit). — *Ar Sarazin braz*. — *Ar merdaidi*. — *Rivall*. — *Argaden Saozon*.

Ces manuscrits sont des mises au net avec traductions. 2° *Gwerz Lezobre*. — Texte et traduction également, mais d'une écriture différente des précédents manuscrits.

3° Un cahier pris probablement sous la dictée des chanteurs. — Le texte en est d'une lecture très difficile et n'est pas accompagné d'une traduction. Ce cahier contient, entre autres, deux gwerz très intéressantes : *ar sorserez* (même sujet que *Janedih ar sorserez* des *Gwerziou* de Luzel) et *ar vosen wenn* (« Peste de Gwiclan » variante de la « Peste d'Elliant » et de la « Peste de Plouescat » des *Gwerziou* de Luzel).

Un autre de nos correspondants, M. Josse de Nantes, a, de son côté, retrouvé dans cette ville un cahier (*ar Yeodet*), dont il a eu la bonté de faire don à notre collection. C'est le texte original de la curieuse pièce *ar bleizdi-môr*, insérée par Luzel dans le premier volume des *Gwerziou*. Le titre seul est différent; le reste du texte est identique, sauf le mot *brouer*, que Luzel déclare ne pas connaître et qui est une erreur de copiste pour *brouez*, colère, que porte le manuscrit. M. Josse a également retrouvé et fait rentrer à la Bibliothèque nationale les lettres de Kérambrun à M. de Penguern; ces lettres pourront sans doute aider à déterminer dans quelle mesure Kérambrun a pu remanier ou même fabriquer certaines pièces de la collection.

M. l'abbé Le Bescond, recteur de Pluzanet, et son vicaire, M. l'abbé Le Quéré, ont dressé pour nous une liste d'environ trois cents des gwerz et sônes que chante Marguerite Philippe. Une cinquantaine seulement de ces poésies populaires ont été transcrites par Luzel et figurent dans les *Gwerziou* et les *Soniou Breiz-Izel*; une centaine sont des variantes de pièces déjà recueillies par MM. de la Villemarqué, Luzel, Quélien et Milin; il reste donc encore plus d'une centaine de pièces inédites pour cette seule chantense.

M. l'abbé Besco, aumônier à Guingamp, nous a transmis une collection très importante de chansons bretonnes recueillies pour la plupart en Haute-Cornouaille. Cette collection renferme des variantes intéressantes des pièces suivantes des recueils

de MM. de la Villemarqué et Luzel: *L'épouse du Croisé*. — *Le seigneur Nann et la fée*. — *Celui qui va voir sa maîtresse en enfer*. — *Le clerc Le Glaouar*. — *Le clerc Laoudour*. — *Anne le Gardien*. — *Le clerc de Creac'h-Mihel*. — *Le Noël de Berta*. — *Celle qui meurt d'envie de se marier*, — et, de plus, un nombre assez considérable de pièces inédites, pour la plupart intéressantes, avec airs notés.

Nous avons publié, dans les *Annales de Bretagne*, *Le clerc de Saint-Germain*, de la collection de M. l'abbé Besco, et, dans l'*Herminie*, une version du chant de l'*Egutnané*, recueillie par nous en Haute-Cornouaille.

M. le comte de Laigue, directeur de la *Revue de Bretagne*, vient d'accepter de publier un choix des poésies populaires recueillies par nos correspondants, avec mélodies harmonisées par M. Louyer de Villermay. De son côté, le *Clocher breton* de Lorient poursuit une publication du même genre pour le pays de Vannes, sous la direction de MM. René Sahib, Louis Herrieu et Guenhael.

Cours de Breton.

Grâce au concours d'un membre de l'Association Bretonne, M. le comte Le Gonidec de Traissan, qui a bien voulu contribuer aux frais de la publication, nous avons pu réunir un certain nombre des Leçons élémentaires de Grammaire bretonne professées à Saint-Charles, en un petit volume d'un prix très abordable. Ce petit livre a beaucoup facilité l'établissement de cours de breton à Paris et dans différentes villes de Bretagne. Le cours de Paris est dirigé par M. Guézennec, professeur à Stanislas, et celui de Brest par MM. le colonel Bourgeois et P. Pronost. On trouvera plus loin, dans le Rapport de M. l'abbé Buléon, des détails intéressants sur les cours établis dans le Morbihan. Mentionnons aussi à Redon un essai de M. de Laigue qui semble avoir réussi. Les cours des collèges Notre-Dame à Guingamp et Saint-Charles à Saint-Brieuc sont toujours très suivis, surtout par les Bretonnants. Les jeunes gens de familles françaises ne comprennent pas encore assez de

quelle utilité serait pour eux la connaissance de la langue au point de vue de leurs relations et de leur action dans le pays.

Nous avons attiré l'attention l'année dernière sur les remarquables travaux de MM. les abbés Le Goff et Guillevic. La *Grammaire de Vannes* sera bientôt complétée par toute une série de livres d'exercices et de dictionnaires publiés sous la direction de notre éminent compatriote, M. Ernault. M. Ernault prépare, d'autre part, une *Grammaire raisonnée* pour les dialectes de Leon, Tréguier et Cornouailles.

Publications en breton et mouvement littéraire.

Les publications en breton semblent se multiplier à mesure que la langue est plus combattue. Nous signalerons en premier lieu *Gwerziou Barz ar Gouel* (Saint-Brieuc, R. Prud'homme), excellent recueil de poésie dû à la plume de notre compatriote, M. Emile Ernault, aussi bon écrivain breton que savant philologue. Un autre recueil, *Bleuniou Breiz-Izel* (Plihon, Rennes), a paru sous les auspices de M. Loth, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes. Il contient un choix très heureux des pièces couronnées par l'Union Régionaliste. Enfin un de nos meilleurs poètes, M. Jaffrennou, nous donne, sous le titre de *Barzas-Taldir* (Paris, Champion), un troisième recueil formé d'un choix de ses œuvres. Tous ces volumes comportent des traductions françaises.

En Vannes, nous devons mentionner surtout *Ketan fesken*, de Louis Herrieu, et *Keriolet*, de Job ar Glean, la pièce qui fut représentée à Auray au Congrès de l'Union Régionaliste.

De même que notre poésie bretonne, notre théâtre semble se développer. M. Jaffrennou vient de publier une pièce, *Pontkallek*. Une autre pièce nouvelle, *Santez Barba*, du barde *Meltaf*, a été jouée avec succès au Saint (Cornouaille), et de nouvelles troupes d'acteurs se forment spontanément un peu de tous côtés.

Nous constatons avec plaisir que nos patronages et sociétés locales de jeunes gens font une part plus large à la langue; une mention toute spéciale sous ce rapport est due au Patro-

nage de Saint-Martin de Morlaix et à son excellent directeur, M. l'abbé Leroux.

Nos journaux font maintenant plus de place au breton que par le passé. Le *Courrier du Finistère* publie des feuilletons en breton, la *Résistance* de Morlaix s'est adjoint un bon rédacteur breton, M. Bertou; enfin, l'*Indépendance Bretonne* de Saint-Brieuc publie de temps en temps des poésies de MM. Jaffrennou et Bôcher.

Voici une liste des publications que nous croyons devoir recommander :

Livres bretons ou relatifs à la langue bretonne, recommandés par le Comité de Préservation (Dialectes de Léon, Tréguier, Cornouailles).

Livres destinés aux Ecoles.

Abécédaire breton, par M. Ernault (Saint-Brieuc, R. Prud'homme). — *Kenteliou brezounek*, par le Frère Constantius (Quemper, Kérangal). — *Cahiers* du Frère Théodule (Ploërmel, Procure générale) (1). Ces cahiers sont en vannetais; une traduction est en préparation pour Tréguier, Léon, Cornouailles. — *Kelennadurez d'ar vugale* du Frère Polycarpe (Saint-Brieuc, Imprimerie Saint-Guillaume). — *Histor santel*, par M. l'abbé Buléon, traduite par M. l'abbé Héry (Ploërmel, Procure générale). — *Histor Breiz*, par la Sœur Anne de Jésus (Brest, Lefournier). — *Bue sant Herve, sant Anton a Badou, an tad Perboar, Yan ar Manchek*, etc. (Petits livres de lecture publiés par l'Imprimerie Saint-Guillaume, Saint-Brieuc). — *Recueils de Cantiques* de M. l'abbé Guillouzie, (Saint-Brieuc, R. Prud'homme). — *Levr al labourer*, de Guillôme, traduction de M. Guennou (Brest, Tourmen).

(1) Les ouvrages bretons qui portent la mention « Procure générale » se trouvent maintenant chez les principaux libraires de Bretagne.

Livres destinés aux Maîtres.

Lexique breton-français, nouvelle méthode pour faciliter aux commençants l'étude de la langue bretonne, par M. l'abbé Normant (Quemper, Kérangal). — *Petite Grammaire* de M. Ernault (Saint-Brieuc, R. Prud'homme). — *Résumé de la méthode de Landivisiau* (Saint-Brieuc, R. Prud'homme). — *Kenteliou brezounek* du Frère Constantius, livre du maître (Vannes, Lafolye). — *Leçons de Grammaire élémentaire publiées par le Ctocher breton* (Saint-Brieuc, Imprimeries Saint-Guillaume et R. Prud'homme).

EN PRÉPARATION. — *Un Supplément aux Dictionnaires* pour les termes bretons relatifs à la technologie agricole. — *Grammaire raisonnée* du breton, par M. Ernault.

Livres de Prix.

Buez ar zent de l'abbé Nicolas (Quemper, Kérangal). — *Historiou a skouer vad* du Père Goulven Morvan (Brest, Derrien). — *Bleuniou Breiz*, anthologie bretonne, texte breton et traduction (Quimperlé, Clairét). — *An testamant koz hag an testamant nevez* de M. l'abbé Gabriel Morvan (Brest, Derrien); *Bue sant Fransez a Asiz* de l'abbé Inizan (Brest, Derrien). — *Emgann Kergidu* du même (Brest, Derrien). — *Toull al Lakez*, du même (Brest, Derrien). — *Bue sant Theodol* de l'abbé Guillou (Landerneau, Desmoulins, épuisé). — *Kanaouennou Kerne* (Brest, Kaigre) — *Penaos karet Jezuz-Krist*, traité de l'Amour de Dieu de Saint Alphonse de Liguori, traduction Milin (Brest, Kaigre). — *Miz sant Jozef* de l'abbé Kerjean (Brest, Kaigre). — *Levr bugale Mari*, par M. le chanoine Chatton (Saint-Brieuc, R. Prud'homme). — *An Hirvoudou*, par Jaffrennou (Saint-Brieuc, R. Prud'homme). — *Levr an Tremener*, par l'abbé Lec'hvien (Saint-Brieuc, Imprimerie Saint-Guillaume). — *Pipt Gonto*, par Dir-Na-Dor (Saint-Brieuc, R. Prud'homme). — *Ar Vezventi*, par Le Garrec, pièce couronnée par l'Union Régionaliste, texte breton et traduction (Saint-Brieuc, R. Prud'homme). — *Bleuntou Breiz-Izel*, pièces

couronnées par l'Union Régionaliste, texte et traduction (Rennes, Plihon). — *Gwerziou Barz ar Gouet*, par M. Ernault, texte et traduction, nombreuses illustrations (Saint-Brieuc, R. Prud'homme).

Nous n'avons pas fait figurer sur cette liste, comme convenant moins aux enfants qu'aux grandes personnes, trois livres excellents : *Telen dir* et *Barzaz Taldir* de M. Jaffrennou, et *Annaik, lili ha roz gwez* de M. P. Pronost. Au moment de livrer à l'impression, nous recevons de M. Yves Sébillot une bonne *Histoire du peuple breton* (Paris, J. Maisonneuve).

EN PRÉPARATION : *Beach Jeruzatem*, par notre ami M. l'abbé Le Clerc, texte très soigné et nombreuses illustrations (Saint-Brieuc, R. Prud'homme) et *Mouez an aochou* par *Glanmor* (Rennes, Imprimerie de l'Ouest-Eclair).

Concours de Breton 1902 - 1903

Nous renvoyons pour le Finistère à l'intéressant rapport de M. l'abbé Jézégou.

M. l'abbé Buléon nous écrit que les concours ont été interrompus dans le Morbihan à la suite de la désorganisation de l'enseignement libre.

Dans les Côtes-du-Nord, plusieurs écoles auraient préparé des élèves, mais le concours n'a pas eu lieu pour des motifs que nous ignorons. Voici la lettre que M. le chanoine Allo, inspecteur de l'Enseignement libre, a bien voulu nous faire parvenir relativement au concours de 1903.

CHER MONSIEUR,

Depuis deux ans je ne reçois plus les notes d'examen en langue bretonne. J'imagine qu'elles doivent être centralisées au Secrétariat de l'Association Bretonne, à Rennes.

Comme pour les exercices précédents, nous aurons, en 1903, un examen en langue bretonne vers la fin de juin, dont les thèmes de composition me seront envoyés par les soins de M. Ripert.

J. ALLO,

Ch. hon., Insp. épiscopal.

De même que l'année précédente, notre Comité se met à la disposition des organisateurs pour tout ce qui touche à la partie technique des concours de breton ; il rappelle aux maîtres qu'il a été publié à leur intention, dans le journal *La Résistance* de Morlaix, une traduction du Manuel d'agriculture du Révérend Frère Abel, par M. le colonel Bourgeois. Un petit lexique des termes techniques agricoles bretons et français est à l'étude.

Situation actuelle de la langue bretonne.

Cette situation est devenue très critique par suite des mesures officielles prises récemment contre l'enseignement libre, la prédication et le catéchisme (1).

1^o Ainsi qu'on a pu le voir par l'article de ce Rapport que nous avons consacré aux concours de breton, les mesures contre l'enseignement libre ont entraîné une interruption de ces concours dans le Morbihan ; ils n'ont pas eu lieu non plus cette année dans les Côtes-du-Nord ; ils ne se maintiennent sérieusement que dans le Finistère, grâce à la forte impulsion que leur ont donnée dans ce département le directeur de notre branche finistérienne, M. du Cleuziou, et M. l'abbé Jézégou, son collaborateur.

2^o D'une façon générale, et malgré toutes les vexations dont ils sont l'objet, nos prêtres maintiennent assez courageusement la prédication en breton. Les défections se produisent surtout dans nos petites villes et dans nos paroisses limitrophes. La situation faite au breton dans l'enseignement religieux y était déjà mauvaise, même avant l'intervention de M. Combes, par suite du système d'élimination progressive de l'enseignement religieux breton qui semble avoir été suivi ces dernières années par l'Administration diocésaine surtout dans les Côtes-du-Nord. Nos populations bretonnes de ce département sont en général très montées et contre les prêtres qui cèdent

(1) Nous renvoyons pour l'historique des événements à l'Annuaire très documenté que l'Union Régionaliste fait paraître pour 1902-1903, sous la direction de son président, M. le Marquis de l'Estourbeillon.

et contre l'évêché qu'elles accusent à tort ou à raison d'encourager les défections ; les protestants profitent du terrain libre pour étendre, d'une façon très inquiétante, leur propagande en langue bretonne (1).

3^e Sur la question du catéchisme, la *Semaine religieuse* de Quimper a publié, dans son N^o du 8 mai 1903, un article que la *Semaine* de Saint-Brieuc a reproduit et qui pose en principe le droit de la famille bretonne à faire donner à l'enfant l'instruction religieuse dans la langue du foyer.

... S'il y a un sanctuaire inviolable où se réfugie, avec le droit paternel, la *liberté même de conscience*, c'est le sanctuaire de la famille. Là, du moins, personne ne devrait disputer au père et à la mère le privilège de décider quel sera le sort religieux de leur enfant. Celui-ci sera-t-il chrétien de pratique comme il l'est de baptême ? Fréquentera-t-il les catéchismes de la paroisse, à partir de quel âge, pendant combien d'années ? En quelle langue aussi apprendra-t-il à connaître et à prier le Dieu de ses ancêtres ? Si, sur ces importantes questions, les parents doivent déférer à l'avis du pasteur et accepter l'organisation paroissiale, leur liberté n'est pas amoindrie pour autant ; c'est à eux de prononcer en dernier ressort et sous leur propre responsabilité.

Malgré cette éloquente protestation, les droits de la famille bretonne, dans cette question du catéchisme, semblent être méconnus non seulement des partisans de M. Combes, mais même de ses adversaires. On dirait qu'ils s'entendent sur le fond et ne sont en désaccord que sur le nombre d'enfants à sacrifier pour commencer : les uns voulant précipiter les choses, tandis que les autres veulent qu'on aille progressivement. Nous ne pouvons relater ici les faits pénibles qui se sont produits et font penser à la Pologne allemande ; nous dirons simplement que notre haut clergé, trop étranger au pays, et nos écoles chrétiennes, si malheureusement portées à sacrifier

(1) Il est navrant de voir certains bretons répondre à cette propagande en faisant donner en prix aux enfants des écoles libres, des *évangiles français* ! Lorsqu'on cherche à nous arracher notre enseignement religieux oral en breton, le moment est vraiment mal choisi pour tuer ainsi de nos propres mains l'enseignement religieux breton écrit que personne ne songe encore à nous disputer.

l'enseignement religieux breton, n'ont que trop souvent préparé les voies à l'injustice ; nous déplorons notamment l'enquête entreprise par l'autorité diocésaine à Quimper pour savoir le nombre d'enfants que l'on pourrait détacher du breton, et nous avons le regret d'être obligé de souscrire sans réserve au jugement du *Courrier du Finistère* condamnant sévèrement l'attitude des écoles libres, qui ont fourni, par leurs rapports, des armes au Gouvernement, lors d'une seconde enquête dirigée par le Préfet du Finistère (*Ar brezounch hag ar vistri-skol*, *Courrier du Finistère*, 16 mai 1903).

Dans les circonstances présentes, nous ne pouvons malheureusement pas intervenir directement, mais nous supplions tous nos amis de faire l'impossible pour conserver à notre Bretagne l'enseignement religieux en breton. Nous sentons qu'il y va de l'avenir et de l'existence même de notre petite patrie.

Là où l'enseignement religieux continue d'être donné en breton, nous avons à défendre nos prêtres et à leur venir en aide lorsqu'ils sont privés de leurs traitements (1). Là où l'enseignement religieux breton est menacé, nous devons expliquer leurs droits à nos compatriotes et les détourner des écoles, catéchismes et réunions où ces droits sont sacrifiés ; enfin, nous devons encourager les groupements qui se forment spontanément dans les familles et les villages pour la lecture, les prières, le chant religieux et l'étude du catéchisme breton en commun ; nous devons alimenter ces groupes de livres, catéchismes et bons écrits en breton. Nous rappelons qu'il existe un centre de presse bretonne populaire à Saint-Brieuc (Imprimerie Saint-Guillaume) et qu'une feuille à bon marché (*Kroaz ar Vretoned*) publiée, en dehors de toute préoccupation politique, tout ce qui est de nature à intéresser la vie bretonne.

(1) Le journal *Kroaz ar Vretoned* de Saint-Brieuc, reçoit et fait parvenir aux prêtres bretons les dons qui lui sont adressés à cet effet.

Des efforts seront faits certainement en vue de restaurer notre enseignement libre si odieusement désorganisé par la guerre faite aux Congrégations : nous recommandons instamment aux organisateurs de veiller à ce qu'il soit tenu compte, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, dans le choix des personnels et des méthodes, et dans l'établissement des programmes, des droits de la langue et de la personnalité bretonnes.

Enfin un moyen excellent de combattre indirectement les ennemis de notre langue, c'est de soutenir et de propager le mouvement littéraire et artistique breton qui s'est créé ces dernières années et qui a maintenant comme centre l'*Union Régionaliste*.

Nous remercions, en terminant, l'Association Bretonne de tout ce qu'elle fait pour le mouvement breton et des subsides qu'elle veut bien mettre tous les ans à notre disposition. Nous nous efforcerons de mériter de plus en plus sa confiance, en multipliant notre action à mesure que sera plus menacée notre vieille langue celtique et avec elle notre chère Bretagne.

Rag te, yez koz, eo buez Breiz !

Car c'est bien toi, ô notre vieille langue, qui es la vie et l'âme de la Bretagne !!

POUR LE COMITÉ DE PRÉSERVATION :

Le Secrétaire,

F. VALLÉE.

LE BRETON DANS LE MORBIHAN

Au point de vue géographique, la langue bretonne a perdu, depuis quelques années, dans le Morbihan. La plupart des paroisses maritimes et un grand nombre de paroisses mixtes où l'on parlait autrefois les deux langues, n'admettent plus que le catéchisme français, et l'on n'y prêche même plus jamais en breton. Faut-il attribuer ce résultat aux exigences des populations ou bien aux complaisances du clergé ? Je n'ai pas à expliquer le fait, mais je dois le constater.

Dans les gros bourgs, les enfants prennent l'habitude de ne causer qu'en français. Cette pratique serait excellente, si elle n'avait d'autre résultat que d'exercer les enfants, garçons et filles, à l'usage de la langue française ; mais l'expérience nous oblige déjà à constater que ces enfants désapprennent ainsi la langue bretonne et en arrivent inévitablement à la dédaigner.

Du reste, le dédain de l'idiome national vient de plus haut, il vient souvent des instituteurs de toutes nuances, qui sont, par profession sinon par instinct, ses plus rudes adversaires ; — il vient aussi des prêtres, même des plus patriotes, qui dans leurs relations avec les paroissiens, causent toujours en français avec ceux qui savent le français, laissant croire ainsi, inconsciemment, que le breton n'est plus employé qu'à l'usage des ignorants.

Telle est la situation actuelle du breton dans le peuple : on a incontestablement une tendance plus grande aujourd'hui qu'autrefois à parler français dans le commerce ordinaire de la vie.

Mais, en revanche, dans les hautes classes, il acquiert une popularité inespérée.

Dans les écoles, les déclarations sans cesse renouvelées au Comité diocésain par M. de la Villesboisnet en faveur de la méthode rationnelle, ont fait tomber beaucoup de préjugés et des pratiques condamnables.

Chez les prêtres, il y a un incontestable progrès pour l'usage de la langue bretonne; le style de la chaire a maintenant une forme plus vivante et des tournures plus populaires. Le cours de breton, que l'évêque a établi dans son Grand Séminaire, a su communiquer à ses fidèles non seulement une connaissance raisonnée de la langue nationale, mais aussi un amour enthousiaste pour elle, et la persécution officielle dont elle est l'objet n'aboutira certainement qu'à la faire aimer davantage.

Quels sont les sentiments de la bourgeoisie lettrée et de la noblesse? Là nos congrès, nos concours et nos fêtes ont éveillé une sympathie qui n'attendait du reste qu'une occasion pour se manifester. Dans ce milieu, en lisant nos poèmes, en écoutant nos conférences, en apprenant nos mélodies, on « découvre » la Bretagne; et l'on se porte vers elle avec une sympathie communicative. A Vannes, à Auray, ailleurs encore, on ouvre des « Cours de breton » qui sont très fréquentés.

A quoi aboutira cette faveur inattendue qui ouvre les esprits et les salons à la langue bretonne? Serait-ce un engouement passager, serait-ce un commencement de réaction, sérieuse et durable?

Nous croyons que ce mouvement ne fera qu'augmenter, car son progrès coïncide avec le réveil et le progrès du sentiment breton.

Aussi le livre de MM. Guillevic et Le Goff arrive-t-il à point pour faciliter l'étude de notre langue et pour la faire aimer. Il est modestement intitulé *Exercices*; mais ces Exercices sont gradués avec tout l'art des méthodes allemandes et anglaises les plus perfectionnées, et l'ensemble des citations forme une anthologie variée qui en rend la lecture aussi intéressante pour les vieux bretonnants que l'étude en sera attrayante pour les débutants.

J. TÉRILIS.

Nous avons reçu le livre *d'Exercices* et souscrivons de tous points à l'appréciation élogieuse de notre correspondant Térilis; nous recommandons chaleureusement à tous les amis du breton le nouvel ouvrage de MM. Guillevic et Le Goff.

Note du Comité.

Résultats du Concours DE 1903

Au moment de livrer à l'impression le tirage à part de notre Rapport pour 1902, nous avons reçu de M. l'abbé Jezégou la note suivante sur les résultats du concours de 1903 dans le Finistère.

Le sujet du concours breton pour le Finistère était une anecdote de la guerre de Pologne à traduire en breton.

Dès le mois de juin, j'avais expédié des circulaires au sujet de ce concours à toutes les écoles libres. De plus *l'Ouest-Eclair*, *l'Action libérale*, *Le Courrier*, l'annoncèrent dans leurs colonnes.

L'an dernier, près de 1.200 concurrents m'avaient envoyé des devoirs. Ce chiffre qui paraît exagéré se comprendra facilement, si l'on tient compte qu'il y avait à concourir des élèves de cinquante-neuf écoles libres et de trois écoles communales.

Cette année, onze écoles libres seulement m'ont envoyé des compositions. Nos écoles libres sont un peu désorganisées par la persécution et nos écoles communales ont défensé absolue de s'occuper de breton.

Mais en revanche, j'ai reçu 198 devoirs de personnes particulières; dont trois des Côtes-du-Nord et une de Rennes.

Ces derniers devoirs sont ordinairement accompagnés d'un petit bout de lettre où se montre quelquefois le désir d'avoir un prix, mais où se révèle toujours l'âme bretonne. Il n'y a eu tant de particuliers à concourir que parce qu'on veut proscrire la langue du pays.

L'un écrit :

*An dud divrezonek a zo hir o fri,
Maes birviken Breizis na hellint kommandi.*

Un autre dit :

*Dilezel ar brezonek
'Vit komz nemet gallek !
Morse ! — M'hel lavar, Combes a varro
Hag ar Brezonek a jomo.*

Puis, ce sont des lettres écrites en français et réflétant les mêmes sentiments. — « Permettez-moi, monsieur, de rendre hommage à vos efforts pour conserver la langue du pays. La cause que vous soutenez est une cause sainte. Faire aimer la langue bretonne c'est faire aimer son pays, car

*Ar brezonek hag ar Feiz
A zo breur ha c'hoar e Breiz. »*

Il y a bien 50 lettres de ce genre. Les traductions sont en général bien faites. Un certain nombre sont cousues de mots français et témoignent de la tendance actuelle de certains bretons à brouiller les deux langues dans une sorte de patois composite. C'est là un des résultats, souvent signalés d'ailleurs, des méthodes défectueuses qui proscrirent le breton sans enseigner le français.

Pour que notre concours eût un effet durable, il faudrait, tous les ans, faire un compte-rendu très détaillé que l'on expédierait à tous les concurrents. On y insérerait les meilleurs devoirs, on relèverait les mots français employés dans les copies et on indiquerait les mots bretons dont on aurait dû se servir.

Mais hélas ! Et les fonds ? Sur les 500 fr. que l'Association Bretonne, consacre, tous les ans, au breton, le Finistère n'a que 100 francs. — C'est à peine assez pour donner des prix aux meilleurs devoirs. Pourquoi aussi fait-on si minime la part du Finistère, département breton par excellence ?

Abbé Jézégou.

Nous appuyons les conclusions du rapport de M. l'abbé Jézégou et demandons, pour l'année prochaine, à l'Association Bretonne de vouloir bien allouer à un concours ouvert à tous une somme aussi élevée que possible (La somme allouée cette année n'était pas de 500 francs, comme le croit M. Jézégou, mais de 100 francs seulement ; il faudrait au moins le triple, soit 300 francs, pour organiser quelque chose de sérieux).

Dans les Côtes-du-Nord, M. le chanoine Allo se plaint, comme en 1902, de ce que l'Association Bretonne ne lui ait pas adressé les notes de l'examen.

Cette réclamation nous surprend. D'après les termes mêmes de l'accord survenu entre l'Administration diocésaine et l'Association Bretonne relativement à l'enseignement du breton, M. l'Inspecteur diocésain est seul chargé d'organiser cet enseignement dans les Côtes-du-Nord, de constituer les jurys de correcteurs et de centraliser les notes. Voici d'ailleurs, à ce sujet, le texte de la *Semaine Religieuse*, organe officiel de l'Evêché (30 mars 1900) :

« Sur la proposition de M. le chanoine Allo, Inspecteur épiscopal des Ecoles chrétiennes du diocèse de Saint-Brieuc, et dans un but de simplification, la Commission provinciale d'Enseignement de l'Association Bretonne, présidée par M. de Kerdrel, sénateur du Morbihan, a voté en principe la fusion de l'examen agricole avec l'examen breton. Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier a daigné approuver et ratifier ce projet.

« En conséquence, les Frères et les Sœurs de la partie cellique du diocèse de Saint-Brieuc pourront envoyer leurs élèves, le jour même de l'examen du diplôme d'enseignement primaire chrétien, devant le jury de chaque doyenné pour y subir une épreuve orale et une épreuve écrite sur la langue bretonne.

« L'épreuve orale consiste dans des interrogations adressées aux enfants en langue bretonne sur le catéchisme, l'histoire sainte, la lecture de la vie des saints et les cantiques populaires. Le jury du doyenné donnera une double note pour cette épreuve orale :

« 1° Une note d'instruction religieuse pour le diplôme d'enseignement primaire.

« 2° Une note de langue bretonne pour le concours de breton. Cette dernière note sera envoyée, avec les copies de la composition écrite à M. l'Inspecteur Episcopal.

« L'épreuve écrite consiste en une composition où les élèves répondront en breton à l'une des douze questions énumérées ci-après. Chaque jury du doyenné recevra sous enveloppe fermée le sujet du concours et enverra toutes les copies des élèves sans corrections, avec les notes de l'épreuve orale, à M. l'Inspecteur Episcopal (1). »

D'autre part, les instructions imprimées sur feuilles volantes pour être distribuées dans les écoles, prescrivaient aux maîtres

(1) La correction des copies, qui auparavant relevait du Comité de préservation, fut confiée, à la suite de la nouvelle organisation, à un jury de prêtres bretons désignés par MM. les chanoines de la Villerabel et Allé.

de transcrire sur un cahier-archivé les meilleurs devoirs bretons de l'année. Ce cahier devait être remis au Comité pour lui permettre de contrôler l'existence d'un enseignement suivi du breton dans les écoles qui prenaient part aux concours. On recommandait notre *Abécédaire (Kroaz-Doue)*, par M. E. Ernault pour les éléments de la lecture de la langue, point de départ indispensable du nouvel enseignement breton ; la *Méthode* du frère Constantius et nos *Leçons élémentaires de grammaire* étaient conseillées aux maîtres.

Comme on le voit par cet exposé, le seul détail de l'organisation des concours dans les Côtes-du-Nord qui relève de l'Association Bretonne, c'est l'envoi sous enveloppe fermée des sujets de composition. Or, cette année, de même que les années précédentes, ces sujets ont été régulièrement transmis par les soins de MM. de Palys et Ripert.

La correction des devoirs dépend d'un Comité de prêtres bretons désignés par MM. les chanoines de la Villerabel et Allo, c'est donc à ce Comité et non à l'Association Bretonne que M. l'Inspecteur diocésain devrait réclamer les notes d'examen.

De fait, il n'y a pas lieu de faire cette réclamation ; car nos concours doivent échouer fatalement dans les Côtes-du-Nord, et cela — Et M. l'Inspecteur diocésain le sait mieux que personne — parce que l'enseignement technique breton, auquel ces concours devaient servir de sanction, n'a pas été organisé.

L'enseignement agricole et domestique a été très développé dans les Côtes-du-Nord, il est vrai ; mais, contrairement aux conventions, c'est exclusivement en français que se donne cet enseignement, même dans la région bretonnante. Notons en passant que, loin d'être un préservatif de l'esprit local et de la langue, l'enseignement technique, organisé dans ces conditions, leur devient très préjudiciable ; car il s'en prend au fond même de la vie bretonne et expulse, en quelque sorte, l'idiome local de son domaine propre : les choses du ménage, la vie du foyer et les travaux des champs. De tous côtés on nous signale les résultats désastreux du nouvel enseignement, surtout au

point de vue de la langue : les enfants oublient maintenant et remplacent par des mots français les termes bretons relatifs à l'agriculture et au ménage, c'est-à-dire qu'ils perdent la partie restée jusqu'à présent la plus vivante et la plus riche du vocabulaire breton.

Quant à l'enseignement élémentaire de la lecture du breton, condition préalable de tout enseignement en langue bretonne, les abécédaires, qui nous avaient été demandés et qui avaient été recommandés aux maitres, sont restés invendus. Bien plus, un de nos amis, au cours d'une enquête sur les moyens de propager les bonnes lectures bretonnes pour combattre la propagande protestante, découvre avec stupeur que, sur environ 150 enfants des écoles libres, pris au hasard dans une région très bretonne des Côtes-du-Nord, pas un n'a appris à lire un texte breton facile. Par contre, la méthode de proscription, toujours officielle, leur a inspiré le mépris de la langue que beaucoup rougissent de parler.

Nous regrettons vivement d'être obligés de faire ces constatations pénibles au moment où M. le chanoine Allo lutte avec un courage héroïque et un zèle à toute épreuve pour préserver les derniers restes de l'Enseignement diocésain. Mais notre langue nationale est atrocement prosaïque et persécutée et nous manquerions à la mission de la défendre qui nous a été confiée par l'élite des Bretons si nous nous taisions dans la circonstance.

Nous faisons des vœux, pour le maintien de l'Enseignement diocésain dans les Côtes-du-Nord ; mais nous osons espérer qu'il observera mieux dans l'avenir les engagements pris relativement à la préservation du breton et nous insistons auprès de l'Association Bretonne pour qu'elle tienne de son côté avec plus de fermeté à cette observation.

5 . . .

Nous appelons, en terminant, l'attention de l'Association Bretonne sur la note suivante que notre savant philologue breton, M. Ernault, a bien voulu consacrer aux manuscrits de Combeau retrouvés tout récemment par M. l'abbé Roudot.

M. l'abbé Roudot vient de rendre un signalé service à la littérature bretonne, en retrouvant une partie notable de la traduction des *Fables de La Fontaine* par Yves-Louis-Marie Combeau. Ce poète léonais n'était connu jusqu'ici que par une mention élogieuse de G. Milin, bon juge en pareille matière. On pourra désormais se rendre compte du talent de cet auteur ; il mérite, à coup sûr, d'être enfin lu et goûté par tous ses compatriotes.

Se piquant d'une exactitude qu'on pourra trouver parfois excessive, non seulement il n'a reculé devant aucune des difficultés de son terrible modèle, mais il a poussé le scrupule jusqu'à le rendre vers pour vers ; degré de fidélité plus habituel à l'allemand qu'au breton. On comprend l'intérêt que doit présenter un pareil travail, fait avec conscience par un écrivain avisé, au courant des amples ressources de son dialecte, et capable de les augmenter au besoin, par des innovations souvent heureuses. Sans tomber dans un purisme affecté, il s'est préoccupé avec raison d'éviter les gallicismes inutiles. Au point de vue de l'étude de la langue, grammaire et vocabulaire, cet ouvrage, daté de 1836-1837, est des plus instructifs. Il appartient à peu près exclusivement au léonais ; l'auteur se montre tout à fait indépendant, il n'a même à aucun degré subi l'influence de Le Gonidec.

D'autre part, ces vers calqués sur ceux du grand fabuliste prêteront à de curieuses comparaisons littéraires ; car le bonhomme a, comme on sait, inspiré plus ou moins directement bien d'autres bardes : il suffit de rappeler, parmi ceux qui sont morts, de Goësbriand, Milin, Proux, sans parler de l'ésopique Ricou.

Il serait fâcheux, à tous les points de vue, de laisser exposée à une perte définitive une œuvre si digne des honneurs de l'impression, et qui, toute récente qu'elle est, n'en a pas moins déjà tristement éprouvé l'injure du temps, puisqu'on n'en a sauvé que la moitié environ. Que ce soit un avertissement salutaire à l'insouciance des Bretons indignes de ce nom, qui, détenteurs de débris précieux des anciens trésors littéraires de leur pays, les laissent de gaité de cœur pourrir et périr dans l'oubli !

E. ERNAULT.

Nous demandons, en conséquence, une place dans les Mémoires de l'Association Bretonne pour les fables de Combeau.

POUR LE COMITÉ DE PRÉSERVATION :

Le Secrétaire,

F. VALLÉE.

